Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne

Unité de Recherche CONFLUENCE Sciences & Humanités / Département de Formation Humaine – UCLy
Programme de recherche du module Jean Monnet « L'Europe en interculturalité » (Eurinter)

Journée d'étude n°1 : Enjeux de l'appartenance culturelle en Europe
10 septembre 2020 – campus Saint-Paul – salle B319

Coordinatrice du module : Sylvie ALLOUCHE (sallouche@univ-catholyon.fr)
Vice-recteur accompagnateur : Emmanuel GABELLIERI (egabellieri@univ-catholyon.fr)


J. W. Waterhouse, A Hamadryad (1895)

Les cultures s'expriment sous des formes multiples (religion, art, science, politique, famille, etc.), et une façon de rendre compte de l'appartenance culturelle consiste à la décrire comme appartenance à *une* culture – dans toutes les formes qu'elle exprime. Or cette vision est particulièrement inadaptée à l'Europe : si les cultures y ont certes, du fait de leur histoire partagée sur plusieurs millénaires, de nombreux traits communs, elles manifestent aussi des différences importantes, qui proviennent de l'approfondissement de certaines spécificités locales ou sociales, ou encore des échanges, variables selon les régions et les époques, avec d'autres continents. L'appartenance culturelle se joue donc en réalité sur le mode de la pluralité et de l'ouverture – même si ce n'est pas toujours de tout repos. C'est à l'exploration de certains des enjeux ainsi soulevés par la question de l'appartenance culturelle en Europe que se consacreront les communications de cette première journée d'étude du module Jean Monnet « L'Europe en interculturalité ». Elles dureront chacune au plus 30 mn et seront suivies de 15 mn de discussion et d'une pause/transition de 5 mn.

Programme détaillé

09h15-09h30 Accueil
09h30-09h45 Sylvie ALLOUCHE – Introduction

*

L'appartenance culturelle : obstacle ou force pour surmonter les frontières ?

Présidence de séance : Emmanuel GABELLIERI

09h45-10h35 Valérie AUBOURG – Migrants catholiques en Europe : une rencontre en demi-teinte

Dans un monde marqué du sceau de la globalisation, les phénomènes transnationaux qui la caractérisent amènent à porter notre regard au-delà des dichotomies Sud/Nord, global/local, sociétés « lointaines »/ « proches ». Cette nouvelle donne invite à se rendre davantage attentifs aux lieux de croisement, d'interaction, de rencontre suscités par les mobilités en tout genre : humaines, matérielles, idéologiques. Au niveau du christianisme, cela se traduit par une attention nécessaire aux circulations des pratiques et des croyances religieuses qui accompagnent les flux accrus des populations migrantes et diasporiques. Auparavant, le mouvement partait d'un Nord évangélisateur pour atteindre un Sud missionné. Il se trouve dorénavant contrebalancé par un mouvement inverse : les populations christianisées d'outre-mer partent vivre dans une Europe sécularisée.

Le nombre des migrants chrétiens en provenance d'outre-mer en Europe est loin d'apparaître comme un phénomène marginal puisqu'ils représentent jusqu'à la moitié des migrants[1] au début du XXI[e] siècle, et parmi eux, les catholiques sont largement majoritaires.

C'est à cette population que s'intéresse le projet ANR ReliMig (Religion et Migration) porté par l'UCLy depuis 2017. Il réunit 21 chercheurs centrant leur analyse sur les populations originaires d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine et des sociétés créoles, à Lyon et à Paris. Une courte présentation de ce projet nous amènera ensuite à introduire les résultats d'une enquête ethnographique menée à Lyon au sujet des populations originaires d'Afrique subsaharienne et des Mascareignes. Nous verrons comment la rencontre entre les populations locales et celles qui sont issues de la migration conduit certes à des rencontres fructueuses mais comporte également son lot de difficultés et de malentendus. Nous montrerons également comment les pratiques et les affiliations religieuses font l'objet de modifications, de transformations, de recompositions inédites.

10h35-11h25 Frédéric LAMANTIA – L'Europe, « partition musicale » ou orchestre de nations ?

Patrimoine culturel immatériel, la musique et ses acteurs participent de tous temps et en tous lieux à la création de liens par-delà des frontières. La construction d'une mémoire collective et d'une histoire commune autour de phénomènes musicaux s'opère ainsi via des réseaux et des pôles, mais toute la population est-elle réellement impliquée et concernée ? Les exemples de l'art lyrique et de la chanson montrent que des limites aussi bien sociales, économiques que politiques ou culturelles existent et empêchent la création d'une harmonie parfaite entre les individus. L'opéra, art européen par excellence, s'est développé sur le continent pour des motifs variés mais ne s'est ouvert que très récemment à un large public. Son aspect élitiste l'a enfermé dans une image bourgeoise dont il peine à se défaire dans certains pays ou certains quartiers. De son côté, la chanson, art mineur censé être populaire, semble parfois se jouer davantage des frontières qui existent entre les pays plutôt qu'à l'intérieur de ceux-ci.

11h25-12h15 Marie-Hélène ROBERT – La culture comme médiation entre foi et raison

La foi chrétienne nécessite un certain nombre de médiations pour être reçue, au sens de comprise et de vécue. Il y a plus de 20 ans, l'Encyclique *Fides et ratio* (Jean-Paul II, 1998) explorait l'importance de l'action médiatrice exercée par la philosophie entre la foi et la raison, en partant de l'universalité qui sous-tend la philosophie lorsqu'elle est fidèle à son véritable objet : la recherche de la vérité. La philosophie est également vue par l'encyclique comme une médiation entre foi et culture (n° 79) au sens où, portée à la recherche de la vérité, elle permet la rencontre des croyants et des non-croyants.

« La révélation chrétienne devient le vrai point de rencontre et de confrontation entre la pensée philosophique et la pensée théologique dans leurs relations réciproques. Il est donc souhaitable que les théologiens et les philosophes se laissent guider par l'unique autorité de la vérité, de manière à élaborer une philosophie en affinité avec la parole de Dieu. Cette philosophie sera le terrain de rencontre entre les cultures et la foi chrétienne, le lieu d'accord entre croyants et non-croyants. Ce sera une aide pour que les chrétiens soient plus intimement convaincus que la profondeur et l'authenticité de la foi sont favorisées quand cette dernière est reliée à une pensée et qu'elle n'y renonce pas. »

On le voit, c'est la parole de Dieu qui ici est centrale et fait autorité. Le texte la met en système avec révélation chrétienne, pensée philosophique, foi et vérité, qui, même lorsqu'elles se confrontent, permettent d'atteindre une finalité essentielle : la rencontre des croyants et des non-croyants.

À leur tour les cultures pourraient être envisagées comme des instances de médiation entre la foi et la raison, au sens où les cultures participent des deux pôles et au sens où elles permettent la rencontre et la réciproque fécondation entre la foi et la raison.

---

[1] Marc SPINDLER et Annie LENOBLE-BART (dir.), *Chrétiens d'outre-mer en Europe. Un autre visage de l'immigration*, Paris, Karthala, 2000.

On serait tenté d'associer rapidement Église et foi, d'une part, et cultures et raison, d'autre part. Mais il serait intéressant d'examiner si l'Église est une culture et si la culture est une foi, dans cette recherche sur le rôle médiateur des cultures, avant d'explorer les éclats théologiques de ces paradoxes, dans les cultures contemporaines, particulièrement en Europe.

12h15-14h00 Pause [13h00-14h00 Réunion de rentrée du personnel de l'UCLy]

L'appartenance culturelle : source de vulnérabilité ou de richesse ?

Présidence de séance : Sylvie ALLOUCHE

14h00-14h50 Maxime YEVADIAN – Voyageurs et pèlerins orientaux et arméniens dans le monde latin avant les croisades (9e-11e siècles)

L'histoire des mobilités humaines se heurte généralement au « bon sens » voulant que « Les hommes naissent, vivent et meurent là où Dieu les a fait naître ». Pourtant depuis la plus haute antiquité certains hommes, comme des populations entières, se sont mis en mouvement. Ces mobilités ont été soit spontanées (commerce, pratiques religieuses, curiosité, etc.), soit forcées (guerres, invasions, massacres, etc.). Dans cette histoire générale, le Moyen-Orient ayant une position de carrefour à l'échelle de l'Eurasie est un lieu d'étude privilégié.

Le cas des populations chrétiennes du Moyen-Orient est, de plus, un axe riche pour l'étude générale des mobilités car elles peuvent en cumuler tous les facteurs. Sur cet espace et pour ces populations l'essor de l'Islam est une rupture majeure, auxquels s'ajoute des invasions successives et violentes : seldjoukides, mongoles, etc.

Pour ces populations, la dialectique de relation qui les relie au monde latin est riche et complexe depuis l'époque romaine (guerres, esclavage, échanges économiques, politique, culturels et religieux) mais a été fortement réduite à partir de la fin du 5e siècle. Toutefois, un groupe de sources hagiographiques pose la question de nouveaux échanges aux 10e-11e siècles. Là se pose une nouvelle difficulté, celle de l'usage particulier et complexe des sources hagiographiques.

Nous présenterons donc dans un premier temps, la question terminologique pour parler des Orientaux, qui est essentielle à toute analyse historique, puis les spécificités des sources hagiographiques avant d'en venir à la question historiographique et au contexte général du Moyen-Orient (10e-11e siècles). Puis nous analyserons les textes hagiographiques étudiés et enfin les compléments découverts dans d'autres types de corpus qui permettent d'affiner l'analyse.

14h50-15h40 Fabrice TOULIEUX – L'interculturalité en Europe : source de vulnérabilités et force potentielle de fraternité

La question de l'interculturalité en Europe, au sens courant du terme, apparaît paradoxale car les soubresauts actuels qu'elle suscite peuvent devenir une force potentielle au service du Bien commun.

L'absence de règles communes spécifiques sur le continent européen, si ce n'est entre les États membres de l'Union européenne et, dans une moindre mesure et avec plus d'aléas, issues de la jurisprudence de la Cour européenne, atteste de la constance de la défense d'intérêts nationaux, faute d'identification d'une « culture européenne » et de réels enjeux ou ambitions communs.

Dans le cadre territorialement plus restreint de l'Union européenne, depuis 20 ans, émerge un droit commun. Pour autant, ce corpus juridique se heurte toujours à des résistances nationales. Si certaines oppositions apparaissent légitimes, d'autres sont plus discutables car elles défient le projet commun de l'Union. Dans l'Union européenne et *a fortiori* au sein du Conseil de l'Europe, il y a des confrontations culturelles et/ou cultuelles marquées, en raison de l'histoire des pays, des aspirations des peuples et/ou des dirigeants. L'interculturalité en Europe exacerbe le repli de certaines Nations. La France n'échappe pas à ce phénomène où l'interculturalité est également source de tensions.

Depuis le milieu des années 70, les débats relatifs à aux étrangers sont pléthores. Depuis le début des années 80, les Gouvernements ont réformé le droit des étrangers sans considération réelle des sujets qui en sont l'objet. Davantage inspirés par les enjeux électoraux que par le sort des étrangers, les Gouvernements et majorités parlementaires ne traitent pas sereinement cette question devenue hautement polémique, refusant de faire des choix clairs, hésitant entre complaisance et autorité de façade.

Les questions de l'intégration, du communautarisme ou encore de l'identité nationale, qui intéressent le sort des étrangers mais aussi la cohésion nationale, font régulièrement l'objet de débats stériles, mais elles ne sont pas traitées au fond. Par effet collatéral, ces débats fragilisent ce qui devrait faire corps : le respect des droits fondamentaux de l'Homme.

L'interculturalité fragilise la France. Il n'est pas étonnant que cette fragilité soit plus prégnante au plan régional tant les divergences de vue sont importantes. Se pose alors la question d'identifier des moyens susceptibles de rendre l'interculturalité source d'espérance. Tel est le défi actuel de l'interculturalité. La fraternité peut être source d'inspiration afin de définir des normes ou actions au service de l'Homme dans son altérité.

15h40-16h30 Emmanuel GABELLIERI – L'Europe, lieu d'héritage, de transmission et de médiation culturelle

On tentera de croiser plusieurs approches philosophiques et géopolitiques de l'Europe : (1) la reprise par Rémi Brague du tryptique classique Athènes-Rome-Jérusalem théorisé dans le « principe de secondarité culturelle » selon lequel la « voie romaine » de l'Europe consiste à avoir cumulé l'héritage d'aînés culturels (les Grecs) et d' « aînés dans la foi » (judaïsme-christianisme) ; (2) l'articulation opérée par Jan Patočka entre Socrate, Platon et l'Europe des droits de l'homme (dans le contexte du mouvement tchécoslovaque de la Charte 77 en lutte contre le totalitarisme) ; (3) la détermination par Simone Weil de l'Europe comme « milieu » et « moyenne proportionnelle » entre le Nord et le Sud, l'Orient et l'Amérique ; (4) la vision propre au personnalisme et à l'École sociale lyonnaise (François Perroux, Jean Lacroix) d'une Europe opposée à la logique des blocs et se mettant au service des peuples en développement.

Ces lectures ne sont pas identiques, mais elles permettent de penser l'Europe comme le fruit d'une expérience de vingt siècles de carrefour entre les civilisations, où la pluralité culturelle est une richesse si elle sait échapper à la fois aux replis identitaires et à l'éclatement de l'individualisme et du néo-libéralisme contemporains.

*

16h30-17h00 Sylvie ALLOUCHE et Emmanuel GABELLIERI – Discussion et conclusion